

Pays de Lorient. Cinq ports de plaisance hissent le Pavillon Bleu

19 mai 2017



Le port de plaisance de Lorient fait partie des huit nouveaux sites ayant obtenu le label Pavillon Bleu. Florent Le Moigno a supervisé ce projet pour la Sellor.

Lorient, Guidel, Larmor, Gâvres, Port-Louis... Ces cinq communes ont reçu, ce vendredi, le label Pavillon Bleu pour leur bonne gestion environnementale dans leurs ports de plaisance. Les cinq sont gérés par La Sellor.

Si vous vous rendez, cet été, sur le littoral lorientais, vous tomberez certainement sur des pavillons bleus. Ce drapeau, couleur azur, est l'insigne permettant de distinguer les communes exemplaires en matière d'environnement et de tourisme durable. 173 villes, représentant 390 plages et 102 ports de plaisance, ont obtenu, hier, le précieux label, créé en 1985. Dans le Morbihan, la cuvée 2017 a mis à l'honneur Lorient et sa région.

"Une excellente nouvelle"

Parmi les huit nouveaux ports de plaisance récompensés dans le palmarès 2017, cinq sont gérés par la Sellor : Gâvres, Guidel, Lorient centre, Kernével (Larmor-Plage) et Port-Louis. « **C'est une excellente nouvelle**, se réjouit Brieuc Morin, directeur de la société d'économie mixte. **C'est la première année que nous visions ce label. Cela marque l'engagement des équipes travaillant dans les ports. Depuis six ans, nous nous inscrivons dans une démarche environnementale.** »

Pour obtenir le précieux sésame, les communes sont jugées sur plusieurs critères. Un port doit mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Le jury évalue aussi le mode gestion des déchets, de la prévention des pollutions, de l'environnement (récupération des eaux usées des bateaux, propreté, réduction des dépenses en énergie) et du site (sécurité, équipement, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite).

La Sellor remettra ces titres en jeu en 2018.